



Paris, le 13 avril 2018

« La nature en partage »

GMF, les parcs nationaux de France et l'Agence française pour la biodiversité renouvellent leur partenariat pour 3 ans

- 80 actions réalisées depuis 10 ans
- Un nouveau volet sur la prévention des risques

Partager ce qui nous est précieux, faciliter l'accès à des espaces naturels d'exception, faire connaître au plus grand nombre les merveilles de notre patrimoine naturel... C'est le pari réussi du partenariat qui unit depuis 2008 GMF avec les parcs nationaux de France, dans une mission importante et généreuse, faciliter l'accès de ces espaces protégés à tous et en particulier aux personnes en situation de handicap.

Portés par une valeur commune, la solidarité, GMF, les parcs nationaux de France et l'Agence française pour la biodiversité renouvellent pour 3 ans leur partenariat sur le thème « La nature en partage ».

Depuis 10 ans, GMF soutient des projets proposés par les parcs nationaux de France, tous engagés dans la démarche. Cet engagement dans la durée a permis la réalisation de 80 actions concrètes autour de 3 champs d'actions :

- **Faciliter la découverte des parcs nationaux et la connaissance de la nature pour tous**, en particulier aux personnes en situation de handicap : maisons de Parc national rénovées labellisées « Tourisme et Handicap », circulation facilitée sur les sentiers, mise à disposition d'outils pédagogiques et de matériel adapté permettant l'accès à la découverte
- **Favoriser l'accessibilité sociale aux territoires** : accueil des jeunes en service civique, chantiers d'insertion à l'emploi
- **Participer à l'amélioration de la connaissance de la biodiversité et à sa préservation** : réintroductions du bouquetin ibérique dans les Pyrénées et du lamantin en Guadeloupe, protection de gîtes de reproduction pour les chiroptères dans le Mercantour, suivi des Puffins Yelkouans à Port-Cros...

Si l'accessibilité pour tous reste au cœur du partenariat, le volet consacré au mécénat environnemental - préservation et restauration de la biodiversité - est venu tout naturellement l'enrichir en 2015. La convention de partenariat à venir intègre une nouvelle thématique : la prévention des risques naturels, écologiques et climatiques, pour la protection des biens et des personnes, par l'implication des citoyens dans leurs comportements individuels et collectifs.

La signature de la nouvelle convention pour 3 ans (2018-2020) a fait l'objet d'un événement mercredi 11 avril au ministère de la Transition écologique. Autour de l'ensemble des acteurs du partenariat réunis pour l'occasion, Edouard VIEILLEFOND, directeur général de GMF, et Christophe AUBEL, directeur général

de l'Agence française pour la biodiversité et l'ensemble des directeurs des parcs nationaux de France ont exprimé ensemble leur détermination à poursuivre leur engagement commun.



*Edouard Vieillefond, DG de GMF Assurances, et Christophe Aubel, DG de l'AFB
©Michel Monsay*

« Construit autour de valeurs communes de solidarité, de respect et de partage, notre partenariat avec les parcs nationaux de France est inscrit dans la durée et la fidélité. 10 ans après la 1^{ère} convention, GMF réaffirme son engagement auprès des parcs et sa volonté de continuer à agir pour permettre aux équipes de réaliser des projets concrets en intégrant la thématique de la prévention des risques naturels », souligne Edouard Vieillefond, directeur général de GMF Assurances.

« Nous nous réjouissons de ce renouvellement de partenariat qui unit GMF, les Parcs nationaux de France et l'AFB. Les Parcs nationaux sont pour l'AFB des partenaires forts et des terrains d'expérimentation, qui peuvent alimenter ce que nous souhaitons porter auprès de la société. Nous espérons que ce nouveau partenariat sera aussi fructueux que les 10 années précédentes qui ont permis à plus de 80 actions concrètes de voir le jour grâce à la mobilisation et la détermination des acteurs impliqués » ajoute Christophe Aubel, directeur général de l'AFB.



A propos de GMF : Marque du Groupe Covéa, GMF est le premier assureur des agents du service public avec 3,5 millions de sociétaires et clients. GMF répond à leurs besoins concrets de protection, dans leur vie privée et professionnelle, par des solutions en assurances des biens et des personnes. www.gmf.fr

A propos des parcs nationaux de France : Les parcs nationaux de France - la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Écrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane, les Calanques et le projet de Parc national des forêts de Champagne-Bourgogne - sont riches de paysages exceptionnels et abritent une faune et une flore remarquables; ils sont aussi des espaces de vie et de ressourcement pour l'homme. Il est de leur devoir de mettre leur précieux patrimoine à disposition du public et de le transmettre aux générations futures. C'est le sens de leur rattachement à l'Agence française pour la biodiversité depuis le 1er janvier 2017.

www.parcsnationaux.fr



@PNFbiodiversite

A propos de l'Agence française pour la biodiversité : L'Agence française pour la biodiversité (AFB) est un établissement public du Ministère de la transition écologique et solidaire. Créée le 1er janvier 2017, l'Agence regroupe l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et l'établissement Parcs nationaux de France. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins..

www.afbiodiversite.fr



@AFbiodiversité

Le film des 10 ans à retrouver sur
<https://www.dailymotion.com/video/x6heyvcg>

Contacts Presse

Agence française pour la biodiversité

> Presse des Parcs nationaux de France
Stephan Corporon | 04 67 41 82 13
Stephan.corporon@afbiodiversite.fr

> Service presse
Maguelonne Deschard et Céline Piquier
presse@afbiodiversite.fr | 01 45 14 37 40

Covéa (GMF)

presse@covea.fr
Twitter : @groupecovea